

Image not found or type unknown



Modificaition des apports lors d'un achat

Par **elinae**, le **21/10/2009** à **19:51**

Bonjour,

Nous avons acheté un bien en commun, mon compagnon et moi mais nous n'avohs pas fait apparaître le montant de nos apports initiaux Comment faire faire modifier lle montant des apports de chacun afin de rétablir l'équité ? Doit on faire modifier l'acte de vente ? Ou existe-t-il un moyen plus simple?